

STABILITÉ DES TEINTES À LA LUMIÈRE ARTIFICIELLE

1. Domaine d'Application

Cet essai concerne les feuillets de peintures et de vernis.

2. Références Normatives

Essai réalisé selon :

- NT 29.25 (équiv. NF D60-050) « Ameublement – Méthodes Générales d'Essais des Finitions »
- NT 07.212 (équiv. ISO 11341) « Peintures et vernis – Vieillissement artificiel et exposition au rayonnement artificiel Exposition au rayonnement filtré d'une lampe à arc au xénon »
- NF EN 15187 « Ameublement - Évaluation de la tenue de la surface à la lumière ».

3. Caractéristiques vérifiées

L'essai a pour but de vérifier la tenue de la surface à la lumière par une exposition à une lumière artificielle définie.

4. Principe de l'Essai

Eprouvettes:

Une éprouvette de dimensions minimales de (150 x 400) mm.

Méthode:

Une éprouvette est exposée à la lumière diurne simulée par la lumière filtrée de trois lampes à arc au xénon. L'effet sur la couleur de l'éprouvette à une exposition énergétique spécifiée est estimé par le contraste entre les parties exposées et non exposées de l'éprouvette. L'exposition énergétique est déterminée au moyen d'instruments, ainsi qu'en évaluant l'effet sur des références de laine bleue exposées simultanément.



Machine d'essai : Q-SUN

Éclairage énergétique à la surface de l'éprouvette à la longueur d'onde 340nm : 0,5 W/m² (0,043 MJ/m² pendant 24h).

Classification selon le contraste :

Niveau d'essai
Echelle des gris
> 4
4
< 4

Classification sur demande :

Sur demande, le changement de couleur, de clarté, de saturation (cotation globale) peut être exprimé selon l'échelle des gris (par exemple 4 ou 4/5 ou 5, etc).

D'autres modifications telles que le changement de brillance peuvent être notées.

5. Résultats

Édition d'un Rapport d'Essai.

6. Contact

Mongi HADJ AHMED - Responsable des laboratoires d'essais : mongi.hajahmed@cetiba.tn.

Aymen ZOMITI - Responsable laboratoire performance des finitions : aymen.zomiti@cetiba.tn.